

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 8 avril 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 069-256901398-20240408-2024_08-DE



Convocation adressée le 2 avril 2024
Compte rendu affiché le 15 avril 2024
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois d'avril, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 2 avril 2024 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Yves BEN ITAH ; Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN ; Corinne SUBAÏ

Absent(es) excusé(es) : Cédric VAN STYVENDAEL ; Florence VERNEY-CARRON

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Tristan DEBRAY

2024- 08

EXERCICE 2023 – COMPTE DE GESTION

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

La rapporteuse soumet à l'approbation du comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2023 présenté par Monsieur Michel Cipièrre, Responsable du service de gestion comptable de Lyon ville et Métropole.

Considérant que Monsieur le Responsable du service de gestion comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,
Vu le compte administratif 2023 du syndicat mixte de gestion du conservatoire de Lyon,

A l'unanimité des suffrages exprimés,
(Abstention de Mme C. SUBAÏ)

✓ **déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, et que ses résultats sont conformes à ceux du compte administratif soumis au vote au cours de cette même séance.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT